

Il est facile de voir qu'aucune de ces six expressions ne saurait convenir. L'unité chronométrique n'est pas un jour dans le sens ordinaire du mot; c'est en vérité beaucoup plus qu'un jour ordinaire. Dans notre manière habituelle de penser le jour est invariablement associé dans l'esprit à une alternation de lumière et de ténèbres; il se rapporte en outre distinctement à une localité quelconque de la surface de la terre. Comme nous l'entendons généralement le jour est essentiellement local; et durant chaque rotation du globe sur son axe occupant une période de vingt-quatre heures, il y a autant de jours qu'il y a de lieux sur mer ou sur terre qui diffèrent de longitude. Ces jours sans nombre sont séparés et distincts, chacun ayant son midi et son minuit, son lever et son coucher du soleil. L'unité chronométrique est une conception toute faite différente; elle est égale en durée à un jour, et par sa nature doit être synchronique avec un des innombrables jours locaux. Les résolutions de la conférence de Washington l'ont identifiée avec le jour civil de Greenwich; mais tandis que ce dernier est simplement une division locale du temps limitée au méridien de Greenwich, l'unité, de son côté, n'est pas ainsi limitée; elle se rapporte également à toutes les latitudes et toutes les longitudes. Ainsi conçue, l'unité chronométrique, par ses fonctions plus étendues et sa nature générale, sort de la catégorie des jours ordinaires, selon le sens attaché familièrement à l'expression; et pour dissiper toute incertitude et toute confusion à cet égard, il est au plus haut degré désirable que l'unité de temps universelle soit désignée par un terme qui la dégage clairement de toute idée de rapport local.

C'est le juge en chef Coke qui a dit que "l'erreur enfante la confusion." Comme l'objet premier de la réforme chronométrique est de mettre fin à la confusion, il importe de prendre toutes les précautions capables de prévenir les erreurs. Ne convient-il pas alors que nous nous occupions d'arriver à la désignation de l'unité de temps par un terme distinct et juste, et à l'abandon de toutes ces expressions impropres qu'on lui a appliquées jusqu'aujourd'hui? Dans un travail sur la mesure du temps, publié dans les mémoires de cette Société en 1886, se trouve définie l'unité chronométrique en même temps que sont exposés les usages auxquels elle doit servir. Le même travail fait remarquer d'ailleurs que le terme juste pour la désigner est encore à trouver. Je regarde comme mon devoir de signaler cette lacune, et tandis qu'il serait présomptueux de ma part de proposer un nom à adopter, j'ose faire remarquer que dans l'intérêt général il devrait être fait un effort pour en trouver un. Il n'est pas sans avantage de dériver les termes techniques d'une étymologie classique, et je me permets d'émettre l'opinion qu'on ferait bien d'en faire autant dans ce cas-ci. Quel que soit le nom choisi, s'il provient d'une racine grecque ou latine, il aura le même sens parfaitement défini dans tous les pays, et pourra facilement passer dans toutes les langues. Si l'on adopte un mot qui exprime clairement une "unité de temps", ce mot s'implantera graduellement, dans l'usage universel, comme il en a été des termes similaires, *télégraphie*, *photographie*, *lithographie*, etc., et de cette façon ce sera une seule et même idée qu'exprimeront toutes les nations par le terme qu'elles emploieront pour parler de la mesure du temps.

Suivant mon humble opinion la Société royale du Canada rendrait un service et agirait comme il convient, en prenant l'initiative dans la recherche d'un terme juste pour désigner l'unité chronométrique.

Si cette section de la Société partage en cela mon avis, je suggère respectueusement qu'elle institue une commission spéciale qui soit chargée d'étudier la question et de faire rapport dans le cours de la présente session.

L'UNITÉ CHRONOMÉTRIQUE.

RAPPORT DE LA COMMISSION SPÉCIALE DE LA SECTION III.

Présenté à la section par monsieur Hamel.

La commission à laquelle a été dévolue la question de savoir s'il serait à propos de suggérer un terme particulier pour désigner l'unité de temps, a l'honneur de faire le rapport suivant :